AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod est convoqué pour le mardi 4 mai 2021 à 20h30

ORDRE DU JOUR:

- 1. Approbation du procès-verbal du 13 avril 2021
- 2. Communications du Bureau du Conseil municipal
- 3. Communications de la Mairie
- 4. Rapport du vérificateur des comptes
- 5. Approbation des comptes annuels 2020 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2020 (délibération)
- 6. Crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 55'000.- (délibération)
- 7. Propositions de la Mairie
- 8. Propositions individuelles et questions
- 9. Divers
- 10. Huis clos (naturalisations)

En raison des mesures sanitaires, la séance se tiendra à la salle du Centre communal (4, chemin de la Pralay) et l'accueil du public présent sera limité en nombre.

Les personnes présentes seront invitées à laisser leurs coordonnées à l'entrée et à porter un masque à l'intérieur de la salle.

Genthod, le 23 avril 2021

Bastien Guex

Président du Conseil municipal